

Tipaza, le 26/02/2024

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH / 154 /2024

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

LAMANI KHALIFA

OBJET / : Mise en demeure

Entreprise : LAMANI KHALIFA

Adresse : Cité 20 Aout N° 842/B174 Boussada - wilaya de M'sila.

Suite à vos absences injustifiées, pour le démarrage des travaux d'installation raccordement et mise en service réseau FTTH partie passive ODN MSAN Beldj –CMP Tipaza, sous l'ODS n°118/2023 du 03/08/2023.

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau de la DOT Tipaza dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



M/Ramzi Sayeh SAIDOUN
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Tipaza

26 FEV 2024